

Le 14 décembre 2001

Madame Nathalie Martel
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet d'établissement du lieu d'enfouissement sanitaire
dans la MRC de Rouyn-Noranda**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 19 et 20 novembre derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les trois questions suivantes :

- 1) Le document déposé DB14 fait état de produit de combustion des biogaz sur la base des réactions attendues.

Il existe au Québec plusieurs LES qui traitent leur biogaz par destruction thermique, par l'utilisation de torchères ou d'incinérateur à flamme invisible. Est-il possible de fournir des données sur les concentrations réelles trouvées dans les produits de combustion pour les paramètres déjà fournis (document déposé DB14) et pour les paramètres des articles 8 et 67 (a. 2 et a. 6) du *Projet de règlement modifiant le règlement sur la qualité de l'atmosphère* (r. 20), version technique de juillet 1998 et de l'article 133, 4^o du *Projet de règlement sur l'élimination des matières résiduelles*, version pour prépublication, octobre 2000 ?

- 2) Le Ministère a-t-il fait une analyse comparative des avantages et des inconvénients associés au brûlage des biogaz ? Et si oui, pourriez-vous nous la présenter ?
- 3) Finalement, quelle est la précision recherchée par le centre d'expertise hydrique du Québec dans la détermination de l'élévation de la ligne d'inondation de récurrence de 100 ans dans son *Programme de détermination des cotes de crues de récurrences de 20 ans et de 100 ans* (PDCC) ?

...2

Madame Nathalie Martel

-2-

Le 14 décembre 2001

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 7 janvier prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélina
Coordonnatrice du secrétariat de commission

p.j. document déposé DB14